

DIVERSITÉ ET VULNÉRABILITÉ, L'ENJEU DE LA DIGNITÉ HUMAINE

Cheikh Moctar BA
Université Cheikh Anta Diop, Sénégal
cheikhmoctar.ba@ucad.edu.sn

Résumé : La vulnérabilité est généralement conçue comme un manque, une faiblesse ou une peur issue d'un choc antérieur ayant atteint la personnalité d'une entité. Ce malaise peut être source de névroses, de psychoses, de troubles qui impactent négativement le sujet. À la différence de cette conception, notre analyse se pose la question de savoir s'il ne serait pas très réducteur de limiter la vulnérabilité à un état. C'est ainsi que cette étude nous donne l'occasion de l'analyser par rapport à d'autres concepts comme la faiblesse, le manque d'estime de soi ou la fragilité avec lesquels elle est souvent confondue. En effet, la vulnérabilité n'est ni négative ni positive en soi. Il est du ressort de l'humain de l'appréhender convenablement en sa faveur pour en tirer des conséquences positives et transformer celles à risques négatives en apports positifs. C'est dans ce sens que nous avons montré que la vulnérabilité est une situation à intégrer dans le processus existentiel, car elle est un élément important de la dynamique du vivre ensemble. L'engagement responsable de tous, dans le sens de la reconnaissance de la diversité fonde la nécessité du respect de la dignité humaine comme facteur de gestion de la vulnérabilité pour l'épanouissement et le bien-être de toutes les entités.

Mots clés : Vulnérabilité, diversité, respect, dignité, responsabilité

DIVERSITY AND VULNERABILITY, THE CHALLENGE OF HUMAN DIGNITY

Abstract: Vulnerability is generally conceived as a lack, weakness or fear from an earlier shock that has reached the personality of an entity. This discomfort can be a source of neuroses, of psychoses or disorders that negatively impact the subject. Unlike this conception, our analysis raises the question of whether it would not be very reductive to limit vulnerability to a state. Thus, this study gives us the opportunity to analyze it in relation to other concepts such as weakness, lack of self-esteem or the fragility with which it is often confused. Indeed, vulnerability is neither negative nor positive in itself. It is the responsibility of the human being to apprehend it appropriately in their favor in order to draw positive consequences and transform those with negative risks into positive contributions. It is in this sense that we have shown that vulnerability is a situation to be integrated into the existential process because it is an important part of the dynamics of living together. The responsible commitment of all to the recognition of diversity founds the need to respect human dignity as managing factor of vulnerability for the development and well-being of all entities.

Keywords: Vulnerability, diversity, respect, dignity, responsibility

Introduction

Chez l'être humain, le sens de la vie se découvre et s'appréhende dans un espace social. Entre compréhensions et incompréhensions, les conflits sont inévitables là où des intérêts sont en jeu. Animé par un instinct de conservation et de persévérance dans son être, l'individu se situe au cœur d'une tension entre *Éros* et *Thanatos* (le désir de vivre,

l'instinct de rapprochement et les pulsions de conflit, de mort). La vie sociale, constituée par des individus aux personnalités différentes, requiert de chaque entité des négociations pour gérer favorablement le vivre ensemble. Penser l'être humain dans une série de relations, de réseaux avec ses pairs, c'est aussi accorder une place importante à la gestion des identités et des différences entre les entités par l'acceptation de la diversité. Les identités et les différences s'inscrivent dans une dialectique qui permet une gestion des rapports sociaux. Voilà la portée du concept de « diversité » comme espace de dialogue, de reconnaissance et d'harmonisation des particularités. N'est-ce pas, par exemple, toute la problématique de l'immigration notamment de l'intégration des immigrés ? Certaines personnes, communautés ou entités humaines qui quittent leurs pays pour d'autres où ils espèrent de meilleures conditions de vie se retrouvent dans des situations souvent difficiles et s'exposent à des risques de vulnérabilité. Assimilée à une conséquence négative d'une rupture issue d'une expérience douloureuse de la personnalité d'un sujet, la vulnérabilité peut constituer le socle de troubles ayant des conséquences négatives dans le vécu. Cependant, à la différence de cette conception, notre analyse se pose la question de savoir s'il ne serait pas très réducteur de limiter la vulnérabilité à un état. En effet, partant de son étymologie latine *vulnerare*, qui signifie « blesser », nous lui conférons le sens de « ce qui peut être blessé », de « ce qui est susceptible d'être touché, blessé, d'un point de vue moral ou physique ». La vulnérabilité n'est pas mauvaise en soi. L'humain doit l'appréhender convenablement en sa faveur pour en tirer des conséquences positives et transformer les effets à risques négatifs en apports positifs. Une pédagogie du respect de la dignité humaine permettrait de réduire les risques de dérives et d'enfermement produits par la vulnérabilité. À défaut de pouvoir l'éradiquer, comment en faire un atout plutôt qu'une faiblesse pour ceux qui vivent sous son emprise et encourager l'humanité¹ qui est co-naturelle à l'être humain ? Dans cette analyse, il s'agit de montrer que l'expression de la diversité par la valorisation du respect de la dignité humaine constitue une alternative positive à la vulnérabilité. Pour ce faire, il sera question, d'abord, d'appréhender le concept de vulnérabilité en essayant de voir sa différence avec d'autres concepts proches, notamment la faiblesse, la fragilité et le manque d'estime de soi. Ensuite, la vulnérabilité sera analysée par rapport à la responsabilité et à l'engagement à la fois de l'entité en situation et de la société. Enfin, l'étude portera sur la possibilité d'une gestion de la vulnérabilité par le respect de la dignité humaine.

I. La vulnérabilité, une disposition et non un état

La rencontre de personnalités différentes engendre des conflits susceptibles de générer des crises aux dimensions multiples. Vivre, n'est-ce pas s'inscrire dans un réseau d'interactions avec des entités ? En accord avec la définition proposée par Gendreau (2003, p. 33) suivant le modèle d'approche du développement humain de Jean Piaget, l'interaction se conçoit « comme un ensemble de rapports entre deux potentiels : d'une part, le potentiel d'adaptation du jeune, c'est-à-dire le niveau de développement des moyens individuels dont il dispose pour répondre à ses besoins (la réserve d'expériences antérieures, découvertes de lui-même ou transmises) et, d'autre part, le potentiel

¹ L'humanité (du Latin *humanitas*) renvoie à « une suite discontinue d'hommes libres qu'isole irrémédiablement leur subjectivité » selon le *Dictionnaire de philosophie*, Memo de référence de Jacqueline RUSS, Ed. BORDAS, Paris, 1991, p.127. Autrement dit, c'est la capacité de chaque individu à développer positivement ses dispositions humaines.

expérientiel, c'est-à-dire les possibilités d'apprentissage que lui offrent son entourage et son environnement. » Même si Gendreau situe sa définition sur le plan de l'intervention psychoéducative, il est intéressant de remarquer que ces deux dimensions se retrouvent aussi dans la société. Le potentiel se matérialise en capacité d'adaptation de l'individu et en capacité de mettre ses expériences à profit. La réciprocité et l'harmonisation des potentiels est une dynamique d'équilibre indispensable au processus existentiel. Ces potentiels, aptitudes ou capacités constituent le fondement de l'épanouissement. Les limites que manifeste le jeune en besoin d'aide sont également présentes au niveau des individus à risque de vulnérabilité, de faiblesse ou de manque d'estime de soi. D'un côté comme de l'autre, les difficultés naissent du défaut d'une intégration convenable et leurs conséquences créent une désintégration du tissu social et exposent les entités en situation à la vulnérabilité. En effet, l'espace social est un lieu à la fois sécuritaire et menaçant pour chacun de ses membres. C'est un espace connu pour abriter une multitude de manifestations d'éléments qui participent tous à l'effectivité d'un vivre ensemble. Cependant, les personnalités s'étant formées différemment en fonction de l'éducation et des expériences des êtres humains, il devient inévitable que l'expression de la différence s'impose comme facteur déterminant des situations existentielles. Et puisque le genre humain tient absolument à préserver ce qui est identique aux individus et à en faire le socle de la vie sociale, les tensions entre le soi et le différent sont inévitables. Cette situation inscrit la vie sociale dans une dialectique entre l'identité et la différence. Ces deux aspects se conçoivent à la fois au niveau interindividuel et inter-sociétal, culturel et interculturel ou intercommunautaire, voire à travers les capacités internes au moi, au sujet à trouver un équilibre convenable quant à sa réalisation. Sur le plan interindividuel, c'est le cas d'individus qui éprouvent des difficultés à dialoguer, à communiquer, à discuter ou à échanger avec ceux qui partagent leur environnement immédiat. De telles situations les amènent souvent à se dire : « personne ne me comprend », « personne ne m'écoute » et « moi-même, je ne les comprends pas ». Ce qui est source d'inquiétudes conduisant à la méfiance à l'égard de l'autre dont le contact se ressent comme une menace. Le sujet se sent dans une posture inconfortable qui, à force d'atteindre sa personnalité, le vulnérabilise au risque de le fragiliser, de l'affaiblir. Dans ce sens la vulnérabilité renvoie au risque, au fait que l'entité concernée soit susceptible de se sentir blessée.

Le sujet est conscient de la nécessité du contact mais la situation dans laquelle il se trouve détermine la considération de l'autre comme celui dont la présence est à la fois nécessaire et dangereuse pour lui. Le regard de l'autre sur le sujet le chosifie et le juge. La manière dont il le perçoit ne le laisse pas indifférent. Il est un médiateur entre soi et soi-même. Le sentiment de honte analysé par Sartre en est un exemple. Après avoir fait état de la subjectivité de la honte que le sujet peut vivre au plan personnel, Sartre montre que la présence d'autrui augmente sa densité. Selon Sartre (1976, pp. 259-260) : « [...] voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup toute la vulgarité de mon geste et j'ai honte. [...] J'ai honte de moi tel que j'apparais à autrui. Et, par l'apparition même d'autrui, je suis mis en mesure de porter un jugement sur moi-même comme sur un objet, car c'est comme objet que j'apparais à autrui. » La conscience devient désarçonnée, effondrée, voire déchirée et rompue. Le sujet est en phase de négociation pour gérer l'opposition entre ce qui relève de soi et qui lui est identique et ce qui ne dépend pas de lui et qui le déborde. Les perceptions et les croyances que la personne a d'elle-

même, de même que les attitudes émergentes favorisent un climat nouveau avec des sensations diverses. Ce qui le place dans une double inadéquation entre soi et soi-même et entre soi-même et autrui. Cette inadéquation qui est source de déséquilibre se note aussi sur le plan interculturel et/ou intercommunautaire par la rencontre des cultures différentes. Ainsi, dans les rapports interindividuels, l'autre est celui qui peut figer le sujet, le chosifier, le réduire en objet voire l'aliéner. Sa présence ouvre une véritable situation conflictuelle de luttes de consciences pour la domination. La subjectivité de l'immédiateté des actions du sujet devient, malgré soi, une subjectivité pour l'autre. Car, lorsque le « Moi est profondément débordé, excédé et que ce débordement du Moi désigne la subjectivité, le Soi » (Antenat, 2003, § II), la conscience s'ouvre inévitablement à l'altérité. Le sujet est vulnérable si le débordement est passager. Autrement dit, c'est une situation dans laquelle le moi n'est pas encore atteint dans sa profondeur. Par ailleurs, Levinas ne soutient-il pas que

L'immédiateté du sensible qui ne se réduit pas au rôle gnoséologique assumé par la sensation, est exposition à la blessure et à la jouissance – exposition à la blessure dans la jouissance - ce qui permet d'atteindre la subjectivité du sujet se complaisant en soi et se posant pour soi ?

Levinas (1974, p.81)

Le sujet est partagé entre la jouissance et la blessure et c'est la situation qui détermine sa perception. Cependant, un paradoxe reste qu'à un niveau avancé, la douleur l'emporte sur le plaisir de la jouissance et le sujet devient vulnérable en développant ses dispositions à la fragilité. À ce stade, le processus de déchirement du moi commence à envahir le sujet. Dans l'expérience sartrienne de la honte, par exemple, le plaisir de jouir à se voir nu, à s'auto-contempler cesse et se transforme en douleur de se faire voir par autrui. La vulnérabilité du sujet est sa disposition à vivre une angoisse, une anxiété, des difficultés qui, à défaut d'alternatives le conduisent à un repliement sur lui-même ou à un retranchement. Tout son environnement lui devient défavorable à la fois dans son intimité et dans ses rapports avec le monde extérieur. C'est ainsi que, dans son acception générale, la vulnérabilité est appliquée aux individus, aux personnes, aux groupes humains ou communautés qui souffrent d'un dysfonctionnement, d'un manque, d'une disharmonie ou d'une déficience, voire d'une immaturité quant à leur équilibre et dans leurs rapports aux pairs. Elle est conçue comme un *état* (une manière d'être qui a tendance à perdurer) dans lequel la personne en situation est animée par une peur, un trouble envahissant dans sa vision du monde et sa conduite existentielle sans aucun refuge possible. Dans ce sens, sont dites vulnérables les personnes atteintes dans leur intimité, leur autonomie, leur libertés physiques et morales et qui, le plus souvent, ne se retrouvent plus.

S'intéressant à la vulnérabilité, l'Organisation Mondiale de la Santé considère que « les personnes vulnérables sont celles qui sont relativement (ou totalement) incapables de protéger leurs propres intérêts. Plus précisément, leur pouvoir, leur intelligence, leur degré d'instruction, leurs ressources, leur force ou autres attributs nécessaires pour protéger leurs intérêts propres, peuvent être insuffisants. » (CIOMS², 2003, p. 7.) Ce constat s'inscrit dans les lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche

² Conseil des Organisations Internationales des Sciences Médicales.

biomédicale impliquant des sujets humains en crise de confiance. Le manque de confiance se matérialise par un malaise à la fois personnel et collectif. Ainsi, est vulnérable, l'entité qui manque de forces indispensables à sa réalisation ou celle dont les aptitudes et les capacités existentielles ont diminuées avec l'usure du temps. Cette vision est intéressante mais fait de la vulnérabilité un *état* synonyme de fragilité, de faiblesse et de manque d'estime de soi. Les personnes vulnérables semblent dépourvues d'alternatives positives. Or, pour nous, la distinction entre la vulnérabilité et ces états est nécessaire. En effet, la faiblesse est la peur d'un manque, la crainte d'un défaut de qualité, d'une déficience de capacité propre à la réalisation de l'homme. Dans le domaine de l'amour, par exemple, aimer une personne jusqu'à nourrir une anxiété, une peur de la perdre génère souvent une incapacité à faire preuve de résistance devant elle, ce qui est signe de faiblesse dans les rapports. Quant à l'estime de soi, c'est une idée que le sujet se fait de lui-même sous l'influence des facteurs endogènes et/ou externes, le sentiment qu'il a de la valeur de ses actions par rapport à la manière dont ses pairs les conçoivent. Son manque constitue un obstacle, une entrave à l'accomplissement du sujet et un facteur qui brise la personnalité. L'immigré habitué à vivre un confort dans son pays d'origine et qui veut occuper certaines fonctions ou certaines positions stratégiques dans son pays d'accueil sans développer des mécanismes d'adaptation, d'accommodement peut courir le risque de briser son estime de soi. Des échecs répétitifs l'amènent souvent à faire le constat de ses incapacités, de son inaptitude à réaliser son projet d'immigration et génèrent en lui un manque d'estime de soi, de confiance. Dans cette perspective, la fragilité renvoie à une facilité du sujet à se perdre dans une situation d'instabilité et de déséquilibre qui le conduit à un renfermement, un repliement sur lui-même. Dans son article intitulé « *Conscience et fragilité* », Tomassella (2010, p. 102.) soutient la position suivante : « la fragilité peut être tirée du côté de la faiblesse, de la déficience, de la débilité, voire de l'impossibilité et de l'impuissance. Elle peut être comprise comme effraction, fêlure, rupture et nous conduit à la cassure, à la division et au morcellement. » La fragilité met le sujet en situation dans une posture négative sans possibilité de dépassement.

À la différence de ces notions, notre approche de la vulnérabilité l'inscrit dans une perspective plus restreinte dans laquelle elle désigne une disposition qui engendre la conscience de la finitude de la jouissance. La finitude n'est pas la fin de la jouissance, elle n'est pas le terme du processus. Elle est une expérience de ses limites. La conscience de soi connaît une rupture dans sa continuité. À en croire Levinas (1974, p. 141.) le retournement du Moi en Soi circonscrit « un traumatisme qui empêche sa propre représentation, du traumatisme assourdissant, coupant le fil de la conscience. » Il y a un arrachement de la conscience à elle-même, un écart qui matérialise la vulnérabilité du sujet. Cette approche est d'un double intérêt dans la mesure où d'une part, elle identifie deux dimensions de la vulnérabilité (intégrité psychique et physique) qui renvoient à la psychologie du sujet et à ses relations sociales. D'autre part, elle informe sur l'universalité du risque d'être atteint, pour signifier qu'elle est consubstantielle à la vie. Sous ce rapport, la vulnérabilité n'est l'apanage d'aucune catégorie spécifique. Nous soutenons même que la conscience des dispositions que procure la vulnérabilité stimule la conscience de la réalisation des entités. En effet, quand le sujet a une capacité de résistance ou de résilience adaptée face aux difficultés, aux événements et aux réalités existentielles, sa vulnérabilité est d'ordre psychologique. Dans ce cas, nous parlons de vulnérabilité *en soi* ; c'est-à-dire interne au Moi. Quant à la vulnérabilité sociale, elle est un blocage momentané, un moment

d'hésitation du sujet, d'un groupe d'individus, d'une communauté à tenir face aux réalités matérielles ou morales dont disposent ses pairs et qui, en fonction des situations, le valorisent ou l'exposent à leur domination. Par exemple, l'occupation de l'espace (entre quartiers favorisés et quartiers défavorisés) a tendance à catégoriser les individus en fonction de leurs ressources matérielles. Il s'agit là d'une vulnérabilité *pour soi* car la conscience du blocage résulte de la conscience d'intériorisation de la présence d'autrui. Cependant, ces formes de vulnérabilités ne s'excluent pas. Elles peuvent simultanément se développer en une entité et ont en commun d'inscrire la vulnérabilité dans la diversité. La vulnérabilité est un moment d'incertitude dans les sentiments de l'entité et non une charge d'émotions négatives. Ses manifestations sont aussi variées que les différences de personnalité, les capacités à s'adapter aux différentes sollicitations des environnements et à gérer le contact avec les réalités existentielles. Les situations, les circonstances génèrent des possibilités de dépassement de la vulnérabilité (comme disposition) en forces favorables à l'épanouissement de l'humain. Quant au manque de solutions positives, il place le sujet dans une situation à conséquences négatives (faiblesse, fragilité ou manque d'estime de soi). Aucune entité n'est à l'abri de la vulnérabilité. Elle est une disposition passagère et non permanente. Elle est un potentiel d'ouverture et non d'enfermement, un moment d'hésitation et non une manière d'être. Toutefois, si la vulnérabilité est corrélative au processus existentiel, sa gestion ne fait-elle pas appel à un engagement réciproque et responsable ?

2. Vulnérabilité et engagement responsable

Penser la vulnérabilité à la différence de certains états tels que la faiblesse et le manque d'estime de soi qui lui sont proches, c'est accepter de l'inscrire dans sa complexité. S'il est plus aisé (mais pas moins complexe) de chercher des solutions à la vulnérabilité, c'est parce qu'elle est une situation passagère qui demande au sujet de mobiliser ses forces intrinsèques et extrinsèques. La conscience de la vulnérabilité s'intériorise une fois que l'entité est capable d'en identifier les signes, les indices. À partir de ce moment, le sujet en situation développe des mécanismes qui lui permettent de s'en sortir en atténuant les risques que ça perdure. La vulnérabilité est circonstanciée, momentanée. Elle est un moment qui attire l'attention du sujet et stimule le développement de mécanismes de défense, d'autodéfense. Une telle dynamique favorise la réconciliation du Moi avec lui-même dans une démarche d'affirmation dont les ressources peuvent émaner de processus intrinsèques et de l'apport d'éléments extrinsèques qui favorisent des mutations positives. C'est, par exemple, le cas avec les immigrants qui arrivent dans un nouvel espace d'accueil et qui se confrontent à certaines difficultés. Ce cas se présente le plus souvent dans des entités procédant par sélection des ayants droit au statut d'immigrant. Nous pouvons le trouver dans un pays comme le Canada qui applique le principe de l'immigration choisie, sélective. Dans sa chronique sur la mondialisation intitulée « Le futur, c'est tout de suite » en date du 06 mai 2010, Sorman soutient : « À Ottawa, on m'explique que le Canada "recrute" chaque année, environ 250 000 immigrants. Ceux-ci sont sélectionnés par des tests d'aptitude culturelle et professionnelle : soit environ 0,9% de la population totale par an !³ » Il est intéressant de souligner que les expressions « recrute », « sélectionnés par des

³L'Hebdo, in, http://gsorman.typepad.com/guy_sorman/2010/05/la-bonne-immigration-choisie-mais-au-canada.html, mise en ligne le 02 mars 2021, consulté le 02 mars 2017 à 23h30.

tests » sont, entre autres assez indicatives de la portée sélective de cette immigration. En effet, seuls des *ayant-quelque-chose-à-apporter-au-Canada* sont acceptés. Signalons aussi que celui qui a connu une certaine aisance dans son lieu de provenance est différent de celui qui sort fraîchement de ses études et qui n'avait pas encore de travail, qui est à la recherche de travail.

Les services chargés de ce recrutement vantent tellement les avantages du pays d'accueil que le candidat à l'immigration pense qu'il lui suffit d'y accéder pour y mener la vie riche, belle, lisse et sans heurts dont il a toujours rêvé. Les services de recrutement n'hésitent pas à dire aux diplômés que c'est d'eux dont leur pays a besoin. Cependant, une fois sur place, et après un « beau sourire » de bienvenue, c'est, surtout pour les plus diplômés un choc face aux réalités du marché du travail. Du côté des centres d'orientation ou d'aide à la recherche d'emploi, les agents n'hésitent pas à affirmer qu'ils n'ont rien de concret à proposer aux diplômés de certains domaines (dont l'enseignement supérieur et la médecine) et que c'est au sujet de faire ses propres investigations. Dans les établissements supérieurs ils évoquent les coupures de fonds, l'insuffisance de financement. Tout cela crée une sorte de nébuleuse autour du sujet allant jusqu'à atteindre son équilibre et celui de sa famille. L'entité concernée peut se remettre en cause et se poser des questions sur les convictions des services qui délivrent les visas d'immigration, entre autres difficultés. Elle est souvent amenée à se replier sur elle-même ou dans un microcosme avec ses pairs pour vivre un communautarisme. Une telle situation, si elle est momentanée, passagère, entre dans le cadre de la vulnérabilité. Mais si elle perdure par défaut d'alternatives positives, elle fragilise l'entité par des répercussions négatives dans son estime de soi, dans son sentiment à partager un vivre ensemble. Cependant, l'intégration et/ou l'assimilation doit être soutenue par la sensibilisation sur des problématiques telles que le rôle de la famille, le choc des valeurs, l'intégration sociale, l'enracinement, le relativisme culturel, l'ouverture en restant soi-même. L'analyse de ces problématiques permet au sujet, une fois conscient de sa situation et de ses aptitudes à relever des défis, de mobiliser son potentiel de ressources en bénéficiant de l'apport des autres pour se faire confiance et s'inscrire dans une dynamique favorable à son équilibre. Sous le registre de la vulnérabilité, l'homme a conscience du sentiment d'aptitude, d'adaptation qui est en lui et il développe des mécanismes d'accommodement raisonnable, de négociations qui lui permettent d'amoindrir le choc des nouveaux défis. C'est ainsi qu'il cultive ou éveille en lui l'expérience d'un engagement responsable qui se matérialise par le courage et le sens de l'abnégation. Ainsi se posent certaines questions qui constituent le fondement d'un engagement responsable dont celles-ci : comment être pour que l'autre dont j'accepte l'existence entière réussisse son inscription ontologique, sociale, politique et économique dans cet univers que nous avons en commun ? Quelles sont mes obligations par rapport à la référence que constituent les valeurs du vivre ensemble ? Ainsi, les troubles qui manifestent la vulnérabilité se transforment en stimuli d'un engagement responsable à assumer les défis que présente la référence commune. Ce qui entre dans le cadre de la compréhension des phénomènes migratoires. S'agissant de la responsabilité, Lerbet-Sereni (1998, p. 2.) l'appréhende par son rapport à la réciprocité à travers les propos suivants : « La relation, certes, est réciproque, c'est-à-dire que chacun s'y engage pleinement, authentiquement, et sait qu'en retour il en sera autre, par des jeux d'intégration réciproque des expériences vécues. Mais dans la mesure où cet engagement même repose sur la reconnaissance partagée d'un statut de

référence pour l'un, il convient bien d'en reconnaître également la spécificité, qui ne peut plus alors se réduire à l'ordre de la réciprocité. » La référence commune situe les entités dans un cercle de responsabilité où chacune a l'obligation de remplir convenablement ses charges envers elle-même et envers les autres. Mettre ensemble responsabilité et engagement, c'est élargir l'engagement du sujet à tout son environnement.

L'attention du sujet est attirée sur ses responsabilités envers tous et envers le Tout qu'il est question d'intégrer au lieu de s'en tenir à s'intégrer. Selon Jonas (1990, p. 185.) « la responsabilité au sens le plus originaire découle du fait d'être auteur de l'être auquel participent, par-delà les géniteurs actuels, tous ceux qui consentent à l'obligation de la procréation en ne rétractant pas leur fait dans leur propre cas, donc tous ceux qui s'autorisent à vivre. » Il y a comme une injonction à agir en ayant conscience d'une humanité autour de nous. N'est-ce pas le déclic du processus dialectique d'intégration réussie qui se fonde sur le principe de la conscience objective de la vulnérabilité et la relation de confiance qui génère l'éveil des potentiels humains ? Les entités entrent dans une perspective relationnelle de l'engagement selon laquelle elle opère en toute responsabilité comme *modus operandi* de sortie de la vulnérabilité. Les engagements sont garantis par la conscience d'une responsabilité illimitée et infinie envers le Tout qui assure l'épanouissement de chacun de ses membres. Ainsi, sortir de la vulnérabilité, c'est aussi avoir conscience du fait que ce qui arrive au sujet ne lui est pas exclusivement réservé car le propre d'une disposition est d'être dépassé par la confiance retrouvée qui en fait un passage et non une fin en soi. L'engagement responsable recommande au sujet de reprendre le cours normal de sa vie avec la force qui lui est intrinsèque même si l'apport des forces extrinsèques s'avère décisif en ce sens qu'il contribue à l'impulsion des mécanismes de dépassement et d'autodépassement. La vulnérabilité attire l'attention des entités sur la nécessaire considération des liens d'interdépendances. Les engagements sont des pratiques de responsabilité dans la vie sociale. Les engagements responsables constituent les piliers de la coexistence qui se consolide par la confiance. Dans le cas de l'immigration, l'immigré retrouve son équilibre, son estime de soi et sa confiance par un engagement total et réciproque de l'État, de la société d'accueil et de lui-même. L'engagement responsable est fondamental et se pose comme un pacte qui soutient le vivre ensemble. Une société sans engagement responsable de la part de ses membres se fragilise. La responsabilité n'est-elle pas effective par la capacité à renouveler, implicitement ou explicitement, l'engagement et les obligations qui en découlent ? L'engagement responsable devient, face à l'appel à répondre de soi, de l'autre, une réponse devant un référentiel commun à l'épanouissement de tous et ceci dans un environnement favorable au développement humain. Le sujet conscient s'engage sans rien attendre en retour. Et si tous font pareil, l'engagement devient total et sans exception. Par conséquent, l'engagement responsable est une issue heureuse et positive de la conscience de la vulnérabilité qui est inhérente au processus existentiel. Toutefois, n'est-il pas un moment du dépassement, de la sortie de la vulnérabilité pour l'inscrire dans une optique positive définitive ?

3. Le respect de la dignité humaine, une alternative à la vulnérabilité

L'engagement responsable établit une confiance réciproque entre les entités de la vie sociale. Chaque entité s'inscrit dans un mouvement par lequel elle sort d'elle-même, de son intimité pour *s'ex-poser* au sens de se poser hors de soi et se livrer à l'appréciation

de ses pairs. Le mouvement se déroule dans le développement des capacités internes avec l'apport des forces externes. Dépasser la vulnérabilité, c'est s'inscrire dans une dynamique de faire sortir le sujet de l'emprise de sa situation et en même temps créer des conditions favorables à son ouverture, à son plein épanouissement de sorte que se crée en son sein des changements. La vulnérabilité génère une force et pas une faiblesse qui constitue un obstacle à l'affirmation du sujet. L'engagement responsable et réciproque est nécessaire à la prise de conscience du mouvement de dépassement. Les entités particulières sont considérées dans leurs existences en tant que singularités qui œuvrent pour un but commun : favoriser une vie sociale équilibrée et harmonieuse. L'exigence du respect de la dignité humaine devient un paradigme fondamental pour surmonter la vulnérabilité. La notion de dignité humaine est diversement employée selon les spécificités des disciplines dans lesquelles elle est utilisée. Par rapport à la vulnérabilité, la dignité humaine désigne la reconnaissance de chaque entité humaine comme à la fois membre de la société et incarnation d'un potentiel intrinsèque au fait d'être humain. Nous voulons signifier par là l'exigence de la reconnaissance nécessaire d'un dû à chaque être humain du seul fait qu'il est humain. Il s'agit d'un respect engagé de soi envers l'autre qui s'inscrit dans la perspective ricœurienne (Ricœur, 1999, pp. 46-47.) de la sacralisation de la personne singulière et concrète. Loin d'un formalisme, chaque entité s'engage envers elle-même et envers les autres en vertu de la référence absolue du vivre ensemble. N'est-ce pas dans ce sens que Ricœur (1960, p. 90.) soulignait déjà que « l'imagination était la condition de la synthèse dans l'objet, le respect est la condition de la synthèse dans la personne » ? La dignité humaine est à la fois inviolable et inaliénable. La liaison respect/dignité humaine fonde surtout sa nécessité sur le fait que le respect est indissociable de la reconnaissance de la dignité en tout homme. Par ailleurs, nous soulignons que le respect de l'autre se réfère à la reconnaissance d'une humanité qui est en chacun. Une gestion convenable de la vulnérabilité se fonde nécessairement sur le respect de la dignité humaine. Partant du principe que nul n'est vulnérable volontairement, il convient d'accepter que le respect de la dignité humaine a recours au respect de soi-même pour considérer ses pairs comme dans sa personne entière. C'est par une dialectique du particulier et de l'universel que s'effectue la nécessité du respect de la dignité humaine. Face à la vulnérabilité, le respect s'invite par obligation d'une attention particulière à l'environnement de l'entité en situation. C'est l'éveil de l'idée d'une humanité qu'il convient de chercher en tout homme et qui s'incarne dans les pratiques et les comportements humains et non uniquement en tant que substance formelle. La dignité humaine est à estimer au plus profond de soi. Son respect atteste l'estime de l'humain et de son humanité. Analysant la dimension réciproque de l'estime, Hameline (1987, p.198.) souligne que « l'estime est affaire humaine, réciprocité latente, appel à une mutualité. On n'estime que ses semblables. Estimer quelqu'un, c'est l'honorer comme un semblable. » Ce qui nous fait dire qu'en chacun d'entre nous, nous devons estimer l'humanité et non uniquement l'individu. La réciprocité de l'estime se fonde sur une éthique de l'estime qui cultive le devenir-homme en chaque entité humaine.

Le respect de la dignité humaine ne consiste pas uniquement à sympathiser ou à partager son état mais à considérer chaque être humain comme l'incarnation du référentiel commun qui constitue le principe du vivre ensemble. Il est question de considérer que la conscience de la vulnérabilité découle de la conscience du niveau

d'intégration de la société. En effet, plus le sujet est intégré dans la société, plus la présence de l'humain se fait sentir, plus la « chaleur humaine » cultive le développement de mécanismes profitant aux entités vulnérables dans le cadre du dépassement de leurs difficultés. Notons que le niveau d'intégration d'une société se manifeste à la fois au plan individuel, collectif et institutionnel. Pour en revenir à l'exemple de la situation de vulnérabilité dans laquelle l'immigrant peut se retrouver, il est possible de transformer les risques de difficultés de l'entité en forces positives si chaque acteur s'engage à remplir convenablement sa mission dans le respect de la dignité humaine comme référence commune. L'universalité du respect de la dignité humaine, érigée en valeur suprême, renforce les liens positifs. Les forces négatives sont gérées de façon que leurs effets ne défavorisent pas le bien-être commun. Mais, respecter la dignité humaine c'est aussi accepter l'expression des différences entre les entités. En chacune d'elles résident des singularités qu'il faut promouvoir pour l'orientation sur les chemins de l'épanouissement de l'homme dans l'espace commun. Mbembe (2013, p. 258.), souligne à ce propos que « c'est donc l'humanité tout entière qui confère au monde son nom. En conférant son nom au monde, elle se délègue en lui et reçoit de lui confirmation de sa position propre, singulière mais fragile, vulnérable et partielle, du moins au regard des autres forces de l'univers. » La nécessité de la conscience de la diversité est un atout pour gérer la vulnérabilité. Ce qui nous permet de renforcer notre conviction que la vulnérabilité, quand elle est convenablement prise en charge, devient une force plutôt qu'une faiblesse. Il ne faut pas non plus l'associer à un manque d'estime de soi ou à un défaut de courage. À en croire Brown (2014, p.318.) « Quand on passe sa vie à se protéger de la vulnérabilité et à éviter d'être perçu comme trop émotif, on ressent du mépris vis-à-vis de ceux qui sont moins capables ou moins désireux de masquer leurs sentiments, de se faire une raison et de persévérer envers et contre tout. On en est arrivé au point où, plutôt que de respecter et d'apprécier le courage et l'audace inhérents à la vulnérabilité, on laisse la peur et la gêne se transformer en jugement et en critique. » La vulnérabilité est digne de respect. Son dépassement a recours à la reconnaissance nécessaire du respect de la dignité humaine par l'intégration de la diversité. Le respect de la dignité humaine exige la reconnaissance de la dynamique relativiste de la dialectique identités/différences qui encourage l'expression de la diversité. Par conséquent, vouloir échapper à la vulnérabilité, c'est refuser qu'elle est consubstantielle à l'homme. Le respect de la dignité humaine constitue une alternative à la vulnérabilité par la reconnaissance d'une dignité humaine naturelle nécessaire.

Conclusion

Partant du principe que la vulnérabilité n'est ni une force ni une faiblesse en soi, mais que sa portée est relative aux situations des entités qui la vivent, nous considérons qu'il est important de l'appréhender comme une disposition et non comme une manière d'être. L'analyse de cette notion par rapport à d'autres comme la faiblesse, le manque d'estime de soi et la fragilité atteste ses spécificités. Une manière d'être renvoie à la reconnaissance de l'existence d'une dignité ontologique qui, le plus souvent, renferme l'entité dans son histoire alors que la disposition est circonstanciée, situationnelle et elle ouvre sur le devenir de l'entité à partir de la prise de conscience de ses capacités, de ses aptitudes et des ouvertures possibles. La vulnérabilité est une disposition dont les

situations déterminent les manifestations. La vulnérabilité ne se réduit pas à une conscience d'*être-là* ou à des considérations historiques. Elle s'inscrit dans une diversité à la fois des entités et des forces intrinsèques et extrinsèques. La vulnérabilité s'inscrit dans la dynamique du vivre ensemble qui instaure une dialectique dans les rapports entre les différents éléments qui constituent la vie sociale. Penser la vulnérabilité c'est la questionner dans toutes ses dimensions afin d'en identifier les causes, les enjeux et les conséquences. Nous la situons dans le *questionner* sur l'avenir de l'être en situation, dans une dynamique existentielle. Accepter qu'elle soit consubstantielle au vivre ensemble, c'est soutenir qu'il ne faut pas en avoir peur et qu'il vaut mieux l'intégrer que de la fuir. Intégrer la vulnérabilité est source de courage, d'engagement responsable et de persévérance face aux difficultés auxquelles l'être humain est confronté et qui constituent des obstacles à sa réalisation. Sa peur découle de son association avec des émotions négatives qui génèrent des conséquences comme le manque d'estime de soi, la fragilité, l'inconsistance qui peuvent même entraîner des psychoses, des pathologies entre autres troubles de la personnalité. Or, mobiliser les dispositions positives permet de faire face à la vulnérabilité pour que ses conséquences soient positives pour les sujets en situation. Son dépassement nécessite une intelligence des interrelations fondée sur le principe de la reconnaissance d'une éthique du respect de la dignité humaine pour promouvoir l'expression du potentiel d'humanité qui assure le devenir-homme de chaque individu.

Par ailleurs, la promotion de l'acceptation de la diversité dans toutes ses dimensions favorise la culture d'une estime de soi qui réconcilie le sujet en situation de vulnérabilité avec lui-même en lui permettant de trouver des alternatives positives à ses difficultés. Par conséquent, la perception de la vulnérabilité mérite une attention particulière par la mobilisation de toutes les ressources susceptibles de favoriser l'équilibre de l'être humain et de la société dans un devenir convenable à l'épanouissement de l'humain par l'expression de son humanité. Sa gestion réside dans la capacité de dépassement par un engagement réciproque et général à accepter l'expression de la diversité pour respecter la dignité humaine en toute situation. L'exigence de la nécessité du respect de la dignité humaine dans l'expression de la diversité est l'enjeu fondamental de l'analyse de la vulnérabilité.

Références bibliographiques

- Antenat, N. (2003). *Respect et vulnérabilité chez Levinas, Le Portique*, II, Association Le Jardin, [En ligne], Consulté le 05 septembre 2021, URL: <http://leportique.revues.org/index558.html>
- Brown, B. (2014). *Le pouvoir de la vulnérabilité*, Ed. Guy Trédaniel, Paris.
- Hameline, D. (1987). « De l'estime », in *CEPEC, L'Évaluation en question*, E.S.F., Paris.
- Gendreau, G. et al. (2001), *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*, Béliveau, Montréal.
- Jonas, H. (1990), *Le principe responsabilité*, Champs Flammarion, Paris.
- Lerbet-Sereni, F. (1998). « RELATION ET ETHIQUE DE LA RESPONSABILITE », [En ligne], Consulté le 05 octobre 2021, URL : <http://docplayer.fr/28838779-Relation-et-ethique-de-la-responsabilite.html>
- Levinas, E. (1974). *Autrement qu'être ou au-delà de l'essence*, La Haye, Nijhoff.
- Mbembe, J.-A. (2013). *Critique de la raison nègre*, La découverte, Paris.
- Ricœur, P. (1980). *Finitude et culpabilité. I. L'homme faillible*, Aubier-Mon-taigne, Paris.

- Ricœur, P. (2003). « Responsabilité et fragilité », In : *Autres Temps, Cahiers d'éthique sociale et politique*. N°76-77, pp.127-141, [En ligne], Consulté le 04 septembre 2021, URL : http://www.persee.fr/doc/chris_0753-2776_2003_num_76_1_2415.
- Ricœur, P. (1999). *L'Unique et le Singulier*, Alice Éditions, Liège, pp. 46-47.
- Sartre, J.-P. (1976). *L'Être et le Néant, essai d'ontologie phénoménologique*, Ed. Gallimard, Paris.
- Sorman, G. (2010, 06 mai). « *La bonne immigration, choisie mais au Canada* », in *L'HEBDO*, [En ligne], Consulté le 02 Mars 2021, URL : http://gsorman.typepad.com/guy_sorman/2010/05/la-bonne-immigration-choisie-mais-au-canada.html
- Tomasella, S. (2010). « Conscience et fragilité », in *Le Coq-héron*, vol. 203, no. 4, pp. 97-107, [En ligne], Consulté le 05 septembre 2021 URL : <https://www.cairn.info/revue-le-coq-heron-2010-4-page-97.htm>

Autre

- Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales (CIOMS) avec la collaboration de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). (2003) *Lignes directrices internationales d'éthique pour la recherche biomédicale impliquant des sujets humains*, « Commentaire sur la Ligne directrice 13 », Genève, [En ligne], Consulté le 04 septembre 2021, URL : https://cioms.ch/wp-content/uploads/2016/08/LIE_Recherche_Biomedicale_Sujets_Humains.pdf